Acinetobacter spp multiresistant dans les services de soins

Contact

Epidémiologie

Agent infectieux	• *Acinetobacter baumannii, Acinetobacter nosocomialis, Acinetobacter pittii* (autres espèces peu ou pas responsables d'infections cliniques) • *Acinetobacter* spp est une bactérie opportuniste. La majorité des épidémies décrites sont dues à *Acinetobacter baumannii* et touchent des patients d'unités de soins intensifs, en particulier des grands brûlés • *Acinetobacter* spp multiresistant: germe résistant à au moins un antibiotique dans au moins 3 classes d'antibiotiques habituellement efficaces
Réservoir	• environnement (sol, eau, aliments). *Acinetobacter* spp peut survivre plusieurs jours sur des surfaces inertes • peut faire partie de la flore résidente cutanée, des voies respiratoires supérieures ou des voies génitales
Mode de transmission	• par contact direct entre patients • par l'intermédiaire du personnel (mains) • par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	Variable
Durée d'infectiosité	Aussi longtemps qu'une personne est infectée ou colonisée par le germe

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	CONTACT + GOUTTELETTES si infection respiratoire
Placement du patient	Chambre individuelle
Signalétique	Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre Blouses +/- masques devant la chambre ou dans la chambre
Matériel de soins	Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles • Privilégier le matériel à usage unique (UU) • Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
Voisins	Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
Durée des mesures	Pendant toute la durée du portage
Transport du patient	Masque de soins (chirurgical) pour le patient si infection des voies respiratoires par ce germe

	Literie et chemise du patient propres Désinfection du lit Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
Circulation du patient	En absence d'infection, sortie de chambre autorisée pour physiothérapie, rééducation, ergothérapie, selon modalités suivantes, en accord avec l'unité cantonale HPCI • habits propres, désinfection des mains avec la solution hydro-alcoolique avant la sortie de chambre Eviter les lieux communautaires (salle à manger, salon, etc.) partagés par d'autres patients
Visiteurs	Port de masque si infection respiratoire Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre
Transfert/sortie	Lors d'un transfert, avertir le service d'acceuil

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat lors des soins en chambre Pas nécessaire lors des soins hors chambre
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient • désinfection minutieuse du lit et changer la literie
Environnement	Détergent/désinfectant pour l'entretien quotidien : • Acinetobacter/VRE/EPC : Lors de la levée des mesures ou au départ du patient : • Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté • Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter • Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Non Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans les 24 heures